



Dominique GODBILLE
Maire

Le mot du Maire

“ Rien ne sert de courir, il faut partir à point ”. “ Le lièvre et la tortue ”
Jean de la Fontaine.

Chers habitants,
Tout d'abord dans cette période estivale, je tiens à souhaiter les meilleurs congés possible à ceux qui en profitent actuellement.

Nous continuons à avancer tranquillement dans nos projets : la convention pour les Petites Villes de Demain est à la Préfecture.

Les travaux de première urgence, votés lors du dernier conseil municipal, vont devoir attendre quelque peu, vu la pénurie actuelle de matériaux; nous avons obtenu des promesses de subventions de la Région, du Département, de la Préfecture lors de notre rencontre avec le Secrétaire Général de la Préfecture, la D.R.A.C (Direction Régionale des Affaires Culturelles), les Bâtiments de France et aussi des promesses de dons, dans le cadre du Plan de Relance, de la Fondation du Patrimoine pour 2022. Attendons bien sûr que les promesses se concrétisent mais nous avons bon espoir.

La déviation de Marle a causé quelques perturbations au départ et surtout je pense par un manque de respect des interdictions en place de la part des chauffeurs et du manque de pédagogie pour les signalisations aux alentours.

Après entretiens avec la Préfecture, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN) et la gendarmerie, nous avons pensé que la pose de blocs en béton était la meilleure solution. Quelques camions essaient encore malgré tout de passer. Chaque jour, nous communiquons avec la DIRN et la gendarmerie. Les dégâts occasionnés seront pris en charge par la DIRN.

Pour la vaccination, il faut réfléchir et se demander si ce n'est pas la meilleure arme contre l'épidémie. En France, elle est accessible et gratuite. Imaginons notre Pays, les autres Pays sans les recherches, les inventions, les découvertes, d'Edward Jenner (Variole), Louis Pasteur (Choléra, rage ...), Pierre Lépine (Polio, virus), Calmette et Guérin (Tuberculose), ... et de bien d'autres scientifiques.

Vous trouverez aussi dans ce journal, le programme de la fête communale concocté par le Comité des Fêtes. Vous y verrez de belles et diverses prestations. J'espère qu'elle pourra se tenir dans les meilleures conditions possibles du fait des conditions sanitaires à respecter.

Travaillez, prenez de la peine : C'est le fonds qui manque le moins

Mais le père fut sage de leur montrer, avant sa mort, que "LE TRAVAIL EST UN TRESOR"

"Le laboureur et ses enfants" - Jean de la Fontaine.

Cordialement, le Maire, Dominique GODBILLE

MAIRIE DE MARLE

Tél : 03.23.21.75.75 - Fax : 03.23.21.59.87

Horaires secrétariat :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : **08h30-12h00 / 13h30-17h00**

Samedi : **09h00-12h00 les 1^{ers} et 3^{èmes} Samedis de chaque mois, pour les CNI - Passeports et Cantine**

Courriel : contact@ville-marle.fr

Site internet : <https://www.ville-marle.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/villedemarle>

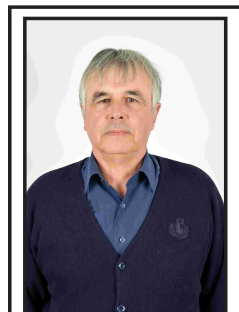
Vos élus à votre écoute :

- **le Maire** : Dominique GODBILLE
sur rendez-vous au : 03.23.21.75.75
- **les Adjoints** sont disponibles sur rendez-vous
les samedis matins de 9h à 12h
- **le CCAS** : Liliane PERTIN les mardis :
7/09 * 5/10 * 9/11 * 7/12
de 14h à 16h en Mairie de Marle
- **Permanence Insertion** : Karine LAMORY
Le 1^{er} Samedi du mois sur rendez-vous
de 9h00 à 12h00 en Mairie de Marle

- Distribution **Banque Alimentaire** :
les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis du mois de 9h30-10h30
à la Chapelle Saint-Nicolas
- **les Conseillers Départementaux** : en Mairie
Pierre-Jean VERZELEN - Isabelle ITTELET les
1^{ers} et 3^{èmes} vendredis du mois de 11h à 12h
- **CDAD de l'Aisne**: Conseil Départemental
d'Aide au Droit - Aide Juridique gratuite
tél : 03.60.81.30.10
- **Clésence** : apt 1 Résidence Mozart 1, impasse P.Soupault
Les Mercredis de 13h30 à 16h30
Accompagnement dans la recherche d'un logement

- **France Victimes 02** : sur Rendez-vous au :
03.23.20.65.61
- **SoliHa** : Rénovation - Energie / en Mairie
1^{er} mardi du mois de 9h30 à 10h30
- **SoliHa** : Amélioration de l'habitat / en Mairie
3^{ème} mercredi du mois de 15h30 à 16h30
- **Permanence Infirmière PMI** : 03.23.24.88.02
les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois
de 9h30 à 11h30 en Mairie de Marle
- **DIPAS** : 03.23.24.68.40

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



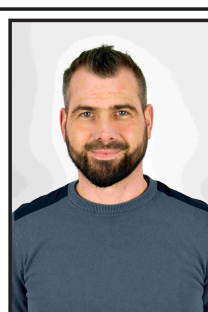
Dominique GODBILLE
Maire



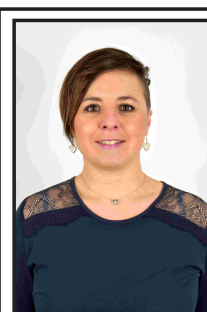
Thomas NOWAK
1^{er} Adjoint au maire
Délégué communautaire



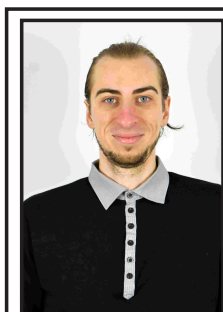
Liliane PERTIN
2^{ème} Adjointe au maire
Déléguée communautaire



Anthony SEROUART
3^{ème} Adjoint au maire



Sylvie ROUAN
4^{ème} Adjointe au maire
Déléguée communautaire



Jonathan MOUNY
5^{ème} Adjoint au maire

OPERATION - AIDONS NOS COMMERCANTS

Tous les marlois ne sont pas encore venus chercher leurs bons ! Venez nous vous attendons !

Suite à l'impact de la pandémie liée à la Covid-19 sur nos commerces de proximité, le Conseil Municipal de MARLE en lien avec le CCAS, a décidé de mettre en place l'opération " **aidons nos commerçants** " c'est-à-dire la distribution de chèques cadeaux à dépenser dans les commerces de la commune.

Cette opération, d'un coût de 11000€, a pour objectif premier de soutenir le commerce local et par la même occasion de faire bénéficier tous les foyers de 10€ en bons d'achat.

Chaque foyer Marlois peut venir les chercher en Mairie, 2 chèques cadeaux de 5€ chacun, cumulables, non remboursables et à utiliser avant le 15 décembre 2021.

Voici la liste des commerçants partenaires :



Type	Entreprise	Adresse
Boucherie	Boucherie La Marloise	1 bis, Rue du Trébuchet
Boulangerie	Au Four à Bois de Marie	8, Rue Desains
Boulangerie	Boulangerie Pâtisserie	68, Avenue Charles De Gaulle
Coiffeur	A & Ly Coiffure	7, Rue Cyrille Lièbert
Coiffeur	L'Art de la Coiffure	1, Avenue Carnot
Coiffeur	Elisabeth Coiffure	3, Rue de la Petite Madeleine
Coiffeur	Salon Imagina'tiffs	42, Rue Notre-Dame
Coiffeur	Maud François	A Domicile
Esthétique	Bien être du corps à l'âme	1, Avenue Carnot
Fleuriste	Bouton d'Or	Rue de la Prayette
Jardinerie	France Rurale	Rue de la Filature
Magnétiseuse	Valérie Magnétiseuse	1, Avenue Carnot
Matériaux de construction	Herboux et Fils	Route de Thiernu
Matériaux de construction	Mat' Pro	20, Route de Thiernu
Opticien	Optique Petit	7, Rue Lehault
Pâtisserie	Les Gourmandises de Kévin	1, Rue Pelletier
Pharmacie	Pharmacie des Remparts	22, Rue Lalouette
Pharmacie	Pharmacie du Parvis	1, Rue Desains
Photographe	Photographie ÉMOI	15, Ruelle des soupirs
Presse	Café de la Serre	30, Avenue Charles De Gaulle
Presse	Maison de la Presse	7, Rue Desains
Restaurant	Au Calya Snack	11, Rue Lalouette
Restaurant	Friterie le Kiosque	Route de Thiernu
Restaurant	Le Parvis Sud	14, Rue Lalouette
Restaurant	Casa di roma	14, Avenue Carnot

Pour rappel, la Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ainsi que les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois.

Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, merci d'en avvertir la Mairie au : 03.23.21.75.75 un élu vous recontactera.

Thomas NOWAK

NAGER EN HAUTS DE FRANCE



Le contexte sanitaire a, à plusieurs reprises, interrompu la phase expérimentale du centre aquatique mobile. Elle sera reconduite si l'évolution sanitaire le permet dès le mois de septembre 2021.

Le "camion piscine" arrivera dès le 31 août 2021 aux abords de l'école Bois Joli et ce projet ambitieux se déroulera du 2 septembre au 16 octobre.

Le début des 10 séances de 45 minutes "dans l'eau" débutera le 9 septembre 2021 et concernera 65 élèves de Moyenne et Grande Section de maternelle, par petits groupes de 5 à 6 personnes par séance, restant identiques sur la durée du cycle.

Une évaluation aura lieu à Laon à la fin des 10 séances.

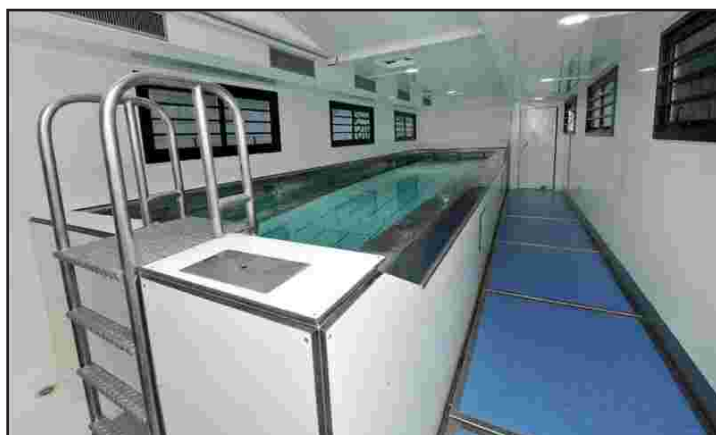
La Directrice des écoles transmettra aux parents concernés toutes les informations nécessaires au bon déroulement de ces cycles piscine.

Cet apprentissage sera également proposé hors temps scolaire, sur la base du volontariat, aux élèves un peu plus âgés de CE1 et CE2 pour expérimenter la méthode développée avec le prototype.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30 pour les élèves de CE1 et le mercredi avec un groupe le matin et 2 groupes l'après-midi pour les élèves de CE2 à compter du 8 septembre 2021.

Ce dispositif ne sera ouvert qu'aux scolaires, étant donné la fragilité du contexte sanitaire. Nous comptons sur votre compréhension.

Sylvie ROUAN



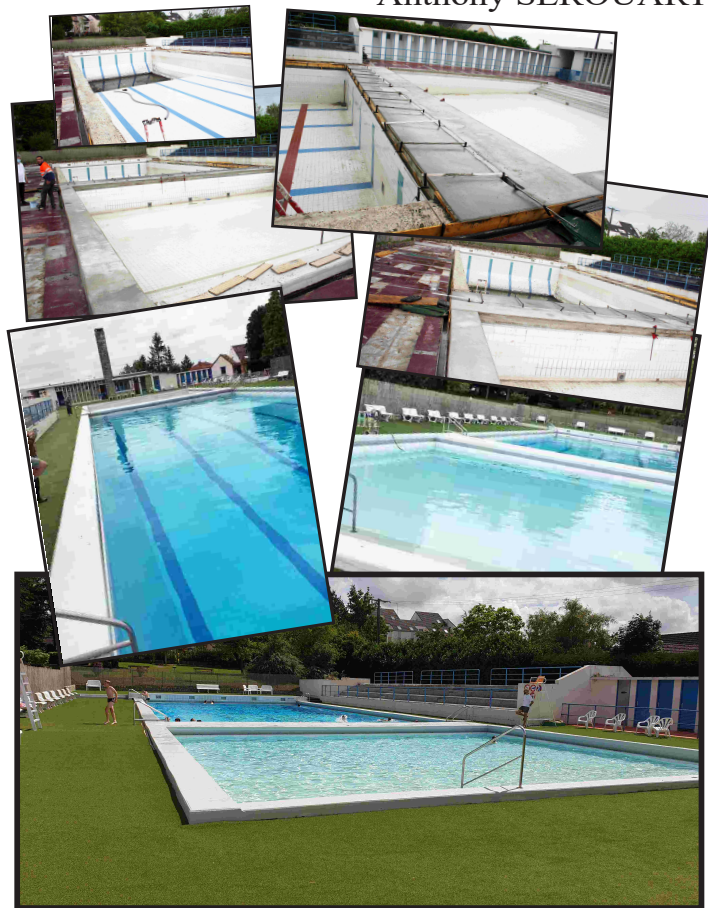
LES TRAVAUX PISCINE

La municipalité a mis toute son énergie pour permettre à la Piscine de Marle d'ouvrir ses portes pour le plaisir des petits et des grands.

Des demandes de subventions ont été faites à la Région et au Département pour rénover la piscine dans le courant de l'année 2021.

Je tiens à remercier tous les agents des services techniques qui ont participé à ces travaux car sans leur implication, l'ouverture n'aurait pas été possible surtout après 2 ans d'inactivité. Avec toute l'équipe municipale, nous réfléchissons déjà aux travaux de rénovation et de modernisation de l'espace aquatique pour les années à venir.

Anthony SEROUART

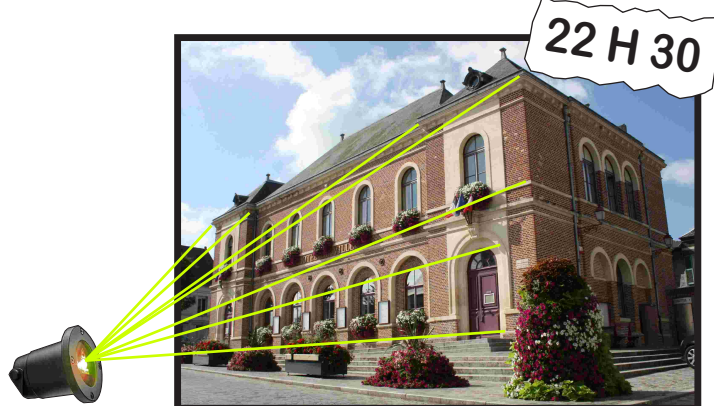


ILLUMINATIONS DE LA MAIRIE

Show LASER gratuit sur la façade de l'Hôtel de ville organisé par l'association :

"Rencontre en Pays Marlois"

VENDREDI 03 SEPTEMBRE



LE COMITÉ DES FÊTES DE MARLE

Mis en place il y a peu de temps, la nouvelle équipe qui compose le Comité des Fêtes n'a qu'une seule ambition : "travailler main dans la main pour animer la commune en fédérant les habitants autour de ses projets".

Fort d'un bureau et de membres motivés, le Comité veut faire vivre la commune et ses différents quartiers.

De nouveaux événements verront le jour : concerts, marche des couleurs, voyages, cinéma de plein air, marche du Beaujolais, marché de Noël, sortie en bus pour le salon de l'agriculture ...

Autant d'idées surgies lors de la dernière réunion mais qui pourraient voir le jour prochainement.

"Le contexte sanitaire a pas mal chamboulé, comme pour beaucoup d'associations marloise, l'année 2021, mais nous ne désespérons pas de mettre en place le programme sur lequel nous travaillons".

Le Président, Pascal MISMAQUE



23 membres composent le conseil d'administration.

La composition du bureau est la suivante :

Président : **Pascal MISMAQUE**

Vice-Président : **Jean-François LAMBIN**

Secrétaire : **Loïc GAWLOWSKI**

Secrétaire Adjoint : **Jacky VANOPBROUCQ**

Trésorier : **Stéphane LIBERT**

Trésorière Adjointe : **Angéline FREMONT**

COMITÉ DES FÊTES

* FÊTE A MARLE *

Vendredi 03 Septembre

21H30 - "Percussions Brésiliennes"
avec le groupe **"SAMBARIOCA"**

Rassemblement devant l'Eglise

22H30 - SHOW LASER

sur la façade de l'Hôtel de Ville

et déambulation avec les percussionnistes jusqu'à la Fête.
à partir de **21H00 - Soirée DISCO** Place du Bail

Samedi 04 Septembre

15H-18h - Distribution de tickets de manèges aux
enfants marlois jusqu'à 12 ans - Place du Bail

16H00 - Spectacle de danse

Mighty Angels + Let's Sing Together

+ **Zumba Kanaky** - Place du Bail

21h30 - Spectacle avec ALEKS ANDER

Place du Bail

23h15 - "Grand Feu d'Artifice"

Terrain du Bois Joli

23h45 - Soirée DISCO

Place du Bail

Dimanche 05 Septembre

16h00 - PODIUM des Années 80

avec les vrais artistes

SLOANE,

TED SANDERS (chanteur des Vagabonds)

RICHARD DEWITTE (chanteur de "Il était une fois")

CHRISTIANE OBYDOL "ZOUK MAHINE"

Place du Bail

Lundi 06 Septembre

Fête Foraine à Tarifs Réduits

CONVENTION DDFIP



De gauche à droite : Carole RIBEIRO - Présidente de la Communauté de Communes du Pays de la Serre
Dominique GODBILLE - Maire de Marle

Edith MARCHICA-RICOUR - Directrice Départementale des Finances publiques de l'Aisne

Une convention vient d'être signée entre la Direction départementale des Finances publiques de l'Aisne, la Communauté de communes du pays de la Serre et la commune de Marle. Elle a pour but de mettre en place, un nouveau réseau de proximité des finances, afin de proposer des permanences avec un agent des finances publiques qui pourra répondre aux questions des usagers et traiter leurs demandes : impôts sur le revenu, cadastre, enregistrement, impôts des entreprises etc...

Un agent de la direction des finances sera présent pour vous accueillir et vous conseiller dans un bureau mis à disposition par la Mairie.

Permanences ouvertes au public de Marle et des environs pour la campagne du paiement de l'impôt sur les revenus :

JEUDI 09 SEPTEMBRE
de 09h à 12h et de 14h à 16h

LUNDI 13 SEPTEMBRE
de 09h à 12h et de 14h à 16h

Le CCAS prévoit dans le futur de rénover le local de la Chapelle Saint-Nicolas : carrelage, isolation et chauffage.

Menuiserie Int et ext, aménagements,
rénovation : 8, Avenue Carnot :
06.48.80.69.06 ou 06.48.80.68.93

ECOLE JULES FERRY

Le dernier jour de l'année scolaire 2020-2021 a été clôturé par la remise de calculatrices aux élèves de CM2 passant en sixième. Les élus ont distribués ce présent en présence des professeurs, de la Directrice des écoles ainsi que le Principal du collège, en salle Pierre Legros, avec le protocole sanitaire en vigueur.

Le Principal en a profité pour rassurer les parents et les élèves sur les conditions d'accueil des adolescents dès la nouvelle rentrée scolaire puisque les sixièmes seront effectivement 20 par classe. Ils auront de ce fait les meilleures conditions de travail possible.

L'ensemble des élus ont tenu à souhaiter de bonnes vacances et une belle réussite scolaire aux élèves.



HÔTELS A INSECTES

Lors du dernier trimestre de l'année scolaire passée, les employés du service technique ont fabriqué des maisons à insectes. Les professeurs ont sensibilisé les élèves à la biodiversité et leur ont proposé de se joindre aux employés pour le remplissage des maisons. Les enfants se sont beaucoup impliqués dans la recherche des matières locales naturelles et dans le remplissage de celles-ci.

Ce projet a été très bénéfique tant pour les employés que pour les élèves à travers les échanges sur l'intérêt de la biodiversité; il a aussi permis de créer du lien entre les écoles et la municipalité sur un projet commun.

Ces maisons à insectes, installées à l'entrée de la commune indiquant son nom via les lettres M.A.R.L.E, seront à la vue de tous au rond point de " la grenouille " pour la plus grande fierté des employés et des élèves qui ont contribué à leurs réalisations. Sylvie ROUAN

HÔTELS A INSECTES

Les agents des Services Techniques ont créé 5 hôtels à insectes. Chacun est composé de multiples compartiments, à l'intérieur desquels on trouve toutes sortes de matériaux propices à l'installation de chaque espèce.



Anthony SEROUART

RENTREE SCOLAIRE - JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021

HORAIRES DE CLASSE : (hors période de crise sanitaire)

Site des Remparts : 8h50-11h50 / 13h20-16h20

Site Bois Joli et Jean Macé : 9h-12h / 13h30-16h30

Site Jules Ferry : 9h05-12h05 / 13h35-16h35

GARDERIE : (hors période de crise sanitaire)

Site Remparts : lundi-mardi-jeudi-vendredi 7h45 à 8h40

Site Bois Joli : lundi-mardi-jeudi-vendredi 7h45 à 8h50
(élèves de Bois Joli et Jean Macé)

Site Jules Ferry : lundi-mardi-jeudi-vendredi 7h45 à 8h55

Site Jean Macé : lundi-mardi-jeudi-vendredi 16h30 à 17h45
(élèves de maternelles des Remparts et du Bois Joli)

ETUDES : (hors période de crise sanitaire)

Site Jean Macé : 16h30 à 17h45

Site Jules Ferry : 16h35 à 17h45

Les garderies et les études sont entièrement financées par la mairie de Marle.

Les nouveaux horaires mis en place lors de la crise sanitaire seront transmis aux parents via le protocole qui sera appliqué à la rentrée. Vous le trouverez sur l'ENT ONE et sur les panneaux d'affichage devant les écoles.

VACANCES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint :

du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021

Vacances de Noël :

du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022

Vacances d'hiver :

du samedi 5 février 2022 au lundi 21 février 2022

Vacances de printemps :

du samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022

Vacances d'été :

le jeudi 7 juillet 2022

Le port du masque aux abords des écoles reste obligatoire !

L'équipe municipale souhaite une excellente année scolaire aux élèves et à l'équipe enseignante.

PETITE VILLE DE DEMAIN



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Ville de
Marle

Pays
de la Serre
Communauté de Communes

Petites villes
de demain

Le conseil communautaire a délibéré en décembre 2018 pour élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal dont les premiers travaux devraient débuter en 2021.

La ville de Marle est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 13 décembre 2016, dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) met en exergue l'amélioration du cadre de vie en développant l'activité économique, en maintenant une vie locale et une cohésion sociale importante. Le PADD est ambitieux et ses grands objectifs doivent servir de cadre au projet de revitalisation du territoire :

- le renforcement de la centralité de centre bourg en améliorant les liaisons entre les quartiers de la ville,
- la valorisation du cadre de vie,
- une urbanisation maîtrisée,
- la préservation du patrimoine remarquable de la ville,
- la préservation du patrimoine naturel,
- la mise en place d'une véritable politique d'amélioration de l'habitat,
- le développement du tourisme et des loisirs,
- le développement des espaces verts.

* Programmes et contrats territoriaux

Les collectivités sont engagées dans l'élaboration et la signature du Contrat de Relance de Transition Ecologique (CRTE) du Laonnois. C'est un outil de simplification du paysage contractuel. Alors que les contrats préexistants étaient nombreux et parfois enchevêtrés, le CRTE les regroupe et les dépasse dans une approche transversale. Ce faisant, il renforce à une échelle suffisamment grande mais cohérente, la lisibilité du projet de territoire, ainsi que l'efficacité pour le décliner. Marle et son intercommunalité seront parties prenantes du CRTE du Laonnois qui couvre le Pays de la Serre, mais aussi l'agglomération de Laon, la Champagne Picarde et le Chemin des Dames.

* Projets et opérations d'urbanisme

La municipalité de Marle prévoit d'engager à court terme les opérations suivantes, en relation étroite avec l'intercommunalité, les acteurs locaux, et les partenaires :

- Achèvement du lotissement,
- Programmation d'un écoquartier à continuer ou pas
- Lancement d'une étude sur la désertification de l'hyper-centre,
- Programmation d'une Maison France Services,
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle sur le territoire intercommunal pour la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH-RU) communautaire et plus poussée sur la ville de Marle.

* Projet de territoire : stratégies et actions à engager concourant à la revitalisation de Marle

Les 18 premiers mois suivant le paraphe de cette convention, la ville de Marle et le Pays de la Serre solliciteront toute l'offre de service Petites villes de demain adaptée aux enjeux locaux et les efforts des partenaires techniques et financiers pour définir une stratégie de revitalisation de la centralité. Celle-ci sera ensuite déclinée sous la forme d'un plan d'actions chiffrées et détaillées dans le temps. Ainsi la stratégie n'est pas aboutie aujourd'hui et les enjeux sont connus :

- Amélioration de l'habitat ancien et dégradé, tant dans le parc privé que dans le parc social
- Lutte contre la vacance commerciale
- Amélioration de la visibilité de Marle auprès des territoires voisins
- Affirmation de l'attractivité touristique et historique de la ville
- Amélioration du confort énergétique des habitations

ETAT CIVIL



Du 1^{er} Janvier
au 31 Mai 2021

Du 1^{er} Juin
au 09 Août 2021

16 décès

5 décès

0 mariage

1 mariage

3 pacs

2 pacs

8 naissances

6 naissances

ROUTE NATIONALE 2



**La RN2 sera coupée pour la
restauration de l'ouvrage d'art
entre les deux ronds points
de Marle du 26 juillet 2021
au 27 Août 2021**

VACCINATION

Visite du Centre de Vaccination de Marle



De gauche à droite :

Carole RIBEIRO - Présidente de la Communauté de Communes
du Pays de la Serre

Thomas CAMPEAUX - Préfet de l'Aisne

Dominique GODBILLE - Maire de Marle

Pierre-Jean VERZELEN - Sénateur de l'Aisne

Vaccin contre le Covid-19

Depuis le 15 juin, la
vaccination est ouverte
à toutes les personnes
de 12 ans et plus.

Inscription sur :
www.doctolib.fr
ou N° portable :
06.38.26.58.52

SOUVENIR MARLOIS

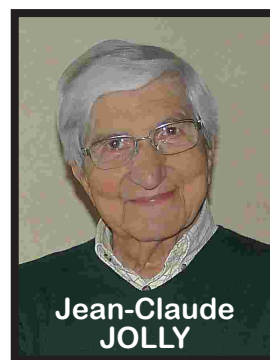
Une des dernières volontés de Mr Jean-Claude Jolly, était de faire paraître un petit article pour les anciens marlois ayant connu Mr et Mme Jolly dans le journal municipal. La mairie de Marle a le plaisir de réaliser cette volonté.

Le 18 mars 2021 est décédé dans sa 83ème année **Jean-Claude JOLLY** Marlois de cœur, **fils de Jeanne et Marcel JOLLY - Pâtisseries à Marle de 1945 à 1976** et inhumé au cimetière communal le 24 mars 2021.

Lointain souvenir pour quelques vieux Marlois encore en vie, rencontrés parfois à l'occasion quand nous venions fleurir la tombe de ses parents et grands-parents JOLLY/CACHBACH. Au fur et à mesure de nos visites, c'est plus souvent sur les tombes avoisinantes qu'il retrouvait le nom de compagnons de jeunesse (pêcheurs, commerçants, copains...)
Christiane Jolly



Magasin autrefois situé au :
6, Rue Desains
(un paradis pour les gourmands)
Actuellement Générali Assurances



BIBLIOTHÈQUE

CONCOURS PHOTOS

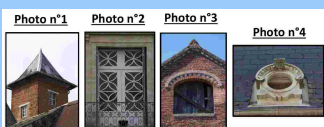
"A la découverte de notre ville"

A retrouver dans Marle ...

De nombreux livres à gagner ...

Les photos et bulletins-réponses sont disponibles à la Bibliothèque ou sur le site de la ville :

https://www.ville-marle.com/_actualite/concours-photos-de-la-bibliotheque-municipale-de-marle.html



Bulletins à rendre avant le :
Samedi 02 Octobre 2021
à la Bibliothèque Municipale
de Marle

Informations au : 03.23.20.56.77

CULTURE ET PATRIMOINE

Dans le cadre du projet de développement culturel de notre commune, votre avis et vos idées nous intéressent pour mieux répondre à vos attentes. Nous vous remercions à l'avance, de nous faire remonter vos envies et suggestions sur cette thématique culture et patrimoine.

Vous pouvez envoyer un mail à la déléguée municipale à la culture : karine.lamory@orange.fr
Contribuons tous au développement culturel et touristique de notre belle ville.

Karine LAMORY

INTEGRATION PAR LE TRAVAIL

En septembre 2018, des migrants venus du Nigéria sont arrivés en France.

En 2015, victimes du terrorisme, ils avaient dû quitter leurs pays pour se réfugier au Niger. Pris en charge par l'ONU, ils sont restés dans un camp pendant 3 ans.

Ils sont maintenant à Marle depuis janvier 2019. Leur souhait est de s'intégrer en souhaitant vivre en parfaite harmonie avec la population locale.

L'un d'entre eux, Mamouda Mohamed, dans le cadre du "parcours emploi compétence", a rejoint avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination, l'équipe des employés municipaux.

Comme il aime à le dire "il nous faut rendre à la France ce qu'elle nous a donné".

Gérard GUIBON

TENNIS

Tournoi de Tennis
du 28 Août au 12 Septembre.

Simple messieurs
séniors, +35ans,
+45ans

Simple dames et
double messieurs.
Informations au :
03.23.20.08.17
ou 06.85.37.29.10

**Pass Sanitaire
OBLIGATOIRE !**

CEREMONIE

Mardi 31 Août 2021
77ème Anniversaire de
la Libération de Marle.

18h30 - Rassemblement
place de l'Hôtel de ville
19h00 - Départ pour
l'Avenue de Verdun -
puis départ pour le
monument aux morts.

COUPURE ENEDIS

Coupure de courant
**Mardi 14 Septembre
de 8 h 00 à 12 h 00**
Rue Alcide Gillet
Rue du Tissage
RN2 Rue de Thiernu

CONCERT D'ORGUES

Saison 2021 31^{ème} année

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Les ORGUES de l'Aisne
en concert

J.S. Bach - D. Bedard - S. Rachmaninov - G. Debussy
B. Coquerit - L. Vienne - A. Piazzolla
avec **Pierre MEA** et **Olga PETUKHOVA**
Organiste titulaire de la cathédrale de Reims Saxophoniste

EGLISE NOTRE-DAME
20H30 à MARLE

Organisé par "Les Amis des Orgues de Marle" avec le soutien de la Ville de MARLE le Conseil départemental de l'Aisne la Fédération départementale "Les Orgues de l'Aisne" et le Centre d'ADAMA

ENTREE Participation Libre